



SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

SEANCE DU COMITE DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Le Président est autorisé à signer l'ensemble des documents se rapportant à ces délibérations, adoptées par ailleurs à l'unanimité des membres présents et représentés, sauf mention contraire.

C2023-17	Décision sur le principe et les conditions de la poursuite du projet du SEDIF (article L. 121-13 du code de l'environnement)	Adoptée à la majorité des voix, 3 voix contre, 4 abstentions,
C2023-18	Contribution du SEDIF à la gestion et à la préservation de la ressource en eau	Adoptée à l'unanimité
C2023-19	Décision modificative n°2 pour 2023	Adoptée à l'unanimité, 2 abstentions
C2023-20	Débat d'orientations budgétaires de l'exercice 2024	Adoptée à l'unanimité
C2023-21	Avenant n°10 au contrat de délégation de service public avec Veolia Eau d'Ile-de-France	Adoptée à l'unanimité, moins 4 asbtentions,
C2023-22	Avenant n°2 au contrat d'affermage du service public de l'eau sur le territoire de la commune de Seine-Port	Adoptée à l'unanimité
C2023-23	Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes - SEDIF - exercices 2016-2022 - Enquête nationale sur la gestion quantitative de l'eau en période de changement climatique	Adoptée à l'unanimité
C2023-24	Contrat de partenariat officiel Paris 2024	Adoptée à la majorité des voix, 6 voix contre, 4 abstentions,
C2023-25	Transfert du siège et des services du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France	Adoptée à l'unanimité, 1 abstention



Le Président,

André Santini
André SANTINI

Ancien Ministre

Maire d'Issy-les-Moulineaux

Vice-président de la Métropole du Grand Paris